

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



REUNION DU 27 OCTOBRE 2016

DECISION

Numéro 16 - 09 - 077

---

**Décision 7 : L'avenant au marché d'entretien des espaces verts.**

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 27 juillet 2016 s'est réuni le 27 octobre 2016 à partir de 15 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

La construction du centre d'incendie et de secours de Saint Sauveur en Rue a modifié la configuration des espaces à entretenir telle qu'elle était prévue initialement dans le marché visé en objet lot n°3 « CIS Saint-Etienne La Métare, Saint Genest Malifaux, Saint Sauveur en Rue et Firminy ».

Il convient donc de passer un avenant n°1 à ce lot et de modifier la décomposition du prix global et forfaitaire en ce qui concerne le CIS de Saint Sauveur en Rue. Le montant de la plus-value annuelle est de 90 euros HT. Le marché en question étant à bons de commande avec des montants minimum et maximum qui demeurent inchangés.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le Bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :**

Le Bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant au marché d'entretien des espaces verts et autorise le Président à signer le document ci-joint.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du Conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie  
et de secours de la Loire



**Bernard PHILIBERT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20161027-16-09-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016